

*Extrait du registre des délibérations*

**Délibération – Comité syndical du 16 décembre 2025**

<b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b>  EN EXERCICE : 21	<b>PRESENTS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, FREDERIQUE DUC SEBASTIEN VIOLI, FRANÇOIS RIEU, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, SEBASTIEN BRIAND, PHILIPPE ROISINE ET PHILIPPE PRUD'HOMME	<b>VOTES :</b>  POUR : 16
PRESENTS : 14  VOTANTS : 16	<b>EXCUSES :</b> PATRICE CHIROUZE, JAMES DUNAND SAUTHIER, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, BERNARD BRAGHINI, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD, SEBASTIEN SCHERMA, MICHEL LUCIANI	
<b>CARTE DE COMPETENCE ANIMATION</b>  QUORUM : 11	<b>POUVOIRS :</b> CHRISTIAN FRISON-ROCHE AYANT DONNE POUVOIR A RAYMOND COMBAZ CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE AYANT DONNE POUVOIR A PIERRE BESSY	<b>CONTRE : 0</b>  <b>ABSENTIONS : 0</b>
<b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> 10/12/25	<b>ABSENTS :</b> EMMANUEL HUGUET, CATHERINE JULLIEN-BRECHES, PIERRETTE MORAND	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO

Rapporteur : François RIEU

Délibération n°25-62

**Objet : CARTE ANIMATION – Demande de subvention pour les postes dédiés à la phase d'études préalables au PAPI Arly pour l'année 2026**

Dans le cadre de la phase d'études préalable au programme d'action et de prévention des inondations du bassin versant de l'Arly, il est possible de solliciter des subventions auprès de l'Etat, pour les postes dédiées à cette mission.

Pour l'année 2026, les missions dédiées sont les suivantes :

- Animation, coordination de actions inscrites en 2026,
- Définition de la stratégie de prévention des inondations du bassin versant Arly,
- Montage du dossier PAPI travaux,
- Constitution et réunion du comité technique et comité de pilotage,

Le plan de financement suivant est proposé :

DEPENSES	Montant	
Postes dédiés à la mission phase d'études préalable au PAPI – salaires et charges – période éligible du 01/01/26 au 12/04/26	36 832 €	
RECETTES	Taux	Montant
Etat – FPRNM	50%	18 416 €
Autofinancement SMBVA	50%	18 416 €
TOTAL		36 832 €

>>>>><<<<<<

*Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :*

- *d'approuver l'opération et le plan de financement mentionné ci-dessus,*
- *d'autoriser M. Le Président à solliciter les subventions pour cette opération auprès de l'Etat au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) ou tout autre partenaire financier aux taux les plus élevés possibles,*
- *d'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à l'exécution de la présente délibération.*

Ugine, le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance,

Bérénice LACOMBE-SPADOTTO,



Le Président,

Umberto DJASTROMATTEO,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20251216-25-62-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025

Publication : 19/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

